

© L'Est Républicain, Mercredi le 29 Juillet 2015 / *Ouverture Belfort / Belfort*
Droits de reproduction et de diffusion réservés

Des bancs adaptés aux handicaps



« BEAUCOUP RESTE à faire pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap, comme celle des personnes âgées. La municipalité entend bien redoubler d'efforts pour continuer les aménagements urbains dont ces personnes ont besoin pour améliorer leur quotidien », souligne le maire Damien Meslot.

Il inaugurerait « officiellement » lundi, des bancs précisément conçus pour accueillir des personnes à mobilité réduite, installés depuis le mois de juin dans cinq endroits de la ville : le square du Souvenir, rue Fréry (devant le marché couvert), le square de la Roseaie, la promenade François-Mitterrand (face au lycée Courbet) et à l'étang des Forges (sur le ponton de pêche dédié aux personnes à mobilité réduite).

Depuis avril 2015, une instance partenariale réunie autour du projet « Bien vieillir à Belfort » travaille sur « des actions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des seniors et des personnes à mobilité réduite, qui doivent avoir toute leur place dans la cité. L'installation de ces bancs constitue un bel exemple de l'adaptation de la ville et du mobilier urbain à toutes les situations des personnes concernées par le vieillissement ou le handicap », explique Frieda Bacharetti, conseillère municipale déléguée chargée du projet « Bien vieillir à Belfort ».

« Agenda d'accessibilité programmée »

Disposant d'une assise plus haute que des bancs classiques, dotés de repose-pieds et d'accoudoirs facilitant l'assise et le lever, ces bancs présentent au centre un espace libre afin de permettre à une personne en déambulateur ou en fauteuil roulant de s'installer parmi les « valides », et non plus à côté.

Au nombre de cinq pour l'instant (pour un budget de 14.000 EUR), il est possible qu'il en soit installé d'autres, en fonction des résultats d'une enquête réalisée actuellement auprès des usagers.

La Ville entend poursuivre ses efforts, et notamment se doter d'un « agenda d'accessibilité programmée » qui prévoit la mise en accessibilité des bâtiments municipaux recevant du public, à travers des travaux qui devraient s'échelonner sur 9 ans, pour un coût total de 6,5 millions d'euros, soit 720.000 EUR par an. « La consultation avec les associations est ouverte pour que le conseil municipal puisse se prononcer le 17 septembre prochain », précise le maire.

M.B.

© L'Est Républicain, Mercredi le 29 Juillet 2015 / *Ouverture Belfort / Belfort*
Droits de reproduction et de diffusion réservés

Mobilier urbain adapté

Les bancs installés par la Ville ont été achetés à la société Similaire International, spécialiste du mobilier urbain adapté.

Cette société, créée en 2013, est basée à Villers-lès-Luxeuil, en Haute-Saône, présidée par Sarah Valence.

Mme Valence a développé ce concept, en partenariat avec des entreprises belges. Après un parcours difficile, « où les banques n'y croyaient pas trop », où les clients potentiels ont dû mal à croire en ses produits...

Belfort est la première ville de la région à équiper des espaces avec ce style de mobilier. D'autres villes, comme Cannes ou Nice, ont fait appel à la société Similaire International.
